



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 1 • Identification du produit et du fabricant

Nom du produit:	LPS® 1
Numéro(s) de pièce:	00116, 00122, 01128, 00105, 00155, C30116, C00122, C01128, C00105, C00155
Nom chimique:	Distillats de pétrole
Utilisation du produit:	Un lubrifiant industriel conçu pour déplacer l'humidité des équipements mécaniques et électriques et fournir une lubrification légère et une protection de courte durée contre la rouille.
Coordonnées du fabricant:	LPS Laboratories, 4647 Hugh Howell Road, Tucker, GA, ÉUA 30084 TÉL: Canada & États-Unis: 1 800 241-8334 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8800 FAX: Canada & États-Unis: 1 800 543-1563 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 770 243-8899
Numéro de téléphone en cas d'urgence:	Chemtrec: Canada & États-Unis: 1 800 424-9300 À l'extérieur du Canada et des États-Unis: +1 703 527-3887
Site web:	http://www.lpslabs.com

Section 2 • Identification des dangers

Cette matière est considérée comme dangereuse selon la norme OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient tous les renseignements exigés par les règlements sur les produits contrôlés.

Aperçu en cas d'urgence:

Aérosol: DANGER: Inflammable. Contenu sous pression. Nocif ou fatal si avalé.

Vrac: DANGER: Combustible. Conserver loin de la chaleur et des flammes. Nocif ou fatal si avalé.

Mode(s) de pénétration primaire: Contact cutané et oculaire. Inhalation

Effets aigus potentiels sur la santé:

Yeux: Irritant pour les yeux.

Peau: Une exposition répétitive peut causer un dessèchement ou un craquement de la peau.

Inhalation: Une inhalation excessive des vapeurs peut causer; irritation de la trachée respiratoire, nausée, étourdissement et mal de tête.

Ingestion: Ce produit possède une toxicité orale aiguë faible, cependant, l'ingestion d'une quantité importante peut causer; nausée, vomissement et irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si aspiré dans les poumons.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Effets carcinogènes: NTP: Non IARC: Non OSHA: Non ACGIH: Non

Effets mutagènes: Aucun

Effets tératogènes: Aucun

Organes visés: Aucun



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Conditions médicales aggravées par l'exposition:

Les personnes avec des maladies préexistantes du système nerveux central (SNC), conditions neurologiques, maladies cutanées, maladies respiratoires chroniques ou avec un fonctionnement affaibli des reins ou du foie devraient éviter l'exposition.

Effets et symptômes:

Démangeaisons des yeux. Un contact répétitif ou prolongé avec la peau peut causer; rougeur, irritation et desquamation de la peau (dermatite). La respiration de fortes concentrations de vapeurs peut causer maux de tête, stupeur, irritation de la gorge et des yeux et effets sur les reins.

Section 3 • Composition / Information sur les composants

Composante	No. CAS	Pourcentage massique
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	70 - 80%
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	20 - 30%
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	1 - 5%

Section 4 • Mesures de premiers soins

- Contact oculaire:** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Si une irritation ou des rougeurs se manifestent, rincer les yeux sous un léger courant d'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières séparées pour assurer une irrigation complète des yeux et des paupières. Ne pas utiliser d'onguent pour les yeux. Recourir immédiatement à du secours médical.
- Contact cutané:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Ne pas utiliser d'onguent. Recourir à du secours médical si l'irritation persiste.
- Inhalation:** Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR). Si la respiration est difficile, recourir immédiatement à du secours médical.
- Ingestion:** NE PAS faire vomir à moins que la requête soit demandée par le personnel médical. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Si un vomissement spontané est sur le point de se produire, placer la tête de la victime sous le niveau de ses genoux. Si la victime est assoupie ou inconsciente, la placer sur son côté gauche avec la tête penchée. Ne pas laisser la victime seule. Obtenir du secours médical immédiatement.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 5 • Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de combustion:	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.	
Danger communs d'incendie:	Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés. Les aérosols peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés, étendre l'incendie et surpasser la capacité du système pour combattre les incendies.	
Méthodes pour combattre les incendies:	INCENDIE MINEUR: Utiliser une poudre chimique sèche. INCENDIE MAJEUR: Utiliser du bioxyde de carbone, un voile d'eau, de la fumée ou de la mousse. Refroidir les contenants avec un jet d'eau de façon à prévenir l'accumulation de pression, l'auto ignition et l'explosion.	
Sensibilité à l'impact:	Aucune	Sensibilité à la décharge statique: Aucune
Vêtements protecteurs en cas d'incendie:	Porter des vêtements protecteurs et un équipement adéquat pour combattre l'incendie incluant casque protecteur, masque facial et appareil respiratoire autonome.	
Remarques spéciales sur les dangers d'explosion:	Une chaleur intense causera l'ébullition du produit, les vapeurs résultantes pourrait causer une rupture explosive des contenants fermés. Les aérosols peuvent exploser lorsque chauffés, propager l'incendie et surpasser le système de sprinklers.	

Section 6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de retenue:	Déversements et fuites	Absorber avec un matériel inerte et disposer selon les normes applicables.
	Déversements et fuites majeurs:	Établir un périmètre de sécurité et contrôler l'accès. Construire une digue loin en avant du déversement liquide pour assurer une collection complète de celui-ci. Ramasser le liquide libre avec des coussins absorbants, du sable ou d'autres matériels absorbants inertes et non-combustible. Placer dans des contenants à rebuts appropriés pour en disposer plus tard.
Procédures de nettoyage:	Contenir et recouvrir le matériel déversé si possible.	
Procédures d'évacuation:	Ventiler l'endroit de la fuite ou du déversement. Garder éloigner les personnes non-protégées ou inutiles.	
Procédures spéciales:	Éliminer toutes sources d'ignition. Ventiler l'endroit. Porter un équipement de protection personnel pendant le nettoyage.	

Section 7 • Manipulation et entreposage

Manipulation:	NE PAS vaporiser dans ou autour des sources d'ignition. Ne pas permettre au matériel de venir en contact avec la peau ou les yeux. Porter un équipement de protection adéquat durant la manipulation. Conserver le contenant fermé. Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après manipulation du produit.
Entreposage:	Conserver les contenants dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter toutes les sources d'ignition (étincelles ou flammes). Entreposer à une température supérieure à 4.4°C (40°F) et inférieure à 49°C (120°F).
Précautions à prendre lors de la manipulation et de l'entreposage:	<i>Entreposer les aérosols comme des aérosols de niveau 3 (NFPA 30B). Entreposer tous les matériaux dans un endroit sec et bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs.</i>



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 8 • Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Directives lors d'une exposition:

Composante	No. CAS	OSHA	ACGIH	NIOSH	Fournisseur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	5 mg/m ³ (brouillard d'huile) PEL	5 mg/m ³ (brouillard d'huile) TLV 10 mg/m ³ (brouillard d'huile) STEL	5 mg/m ³ (oil mist) TWA 10 mg/m ³ (oil mist) STEL	100 ppm TWA 525 mg/m ³ TWA
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	5 mg/m ³ (brouillard d'huile) PEL	5 mg/m ³ (brouillard d'huile) TLV 10 mg/m ³ (brouillard d'huile) STEL	5 mg/m ³ (oil mist) TWA 10 mg/m ³ (oil mist) STEL	Aucune rapportée.
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	5000 ppm PEL	5000 ppm TLV 30000 ppm STEL	5000 ppm TWA 30000 ppm STEL	Aucune rapportée.

Mesures de contrôle du procédé:

Fournir une ventilation générale et/ou locale pour maintenir les concentrations de vapeurs dans l'air sous leurs limites d'exposition au travail respectives.

Équipement de protection personnelle

Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux conformes aux législations appropriées. Une fontaine pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence sont recommandées.

Protection pour les mains:

Normalement, aucune protection pour les mains n'est requise; cependant, si le produit devait être vaporisé pendant une longue période de temps, une vaporisation accidentelle sur la peau pourrait se produire. Si tel est le cas, porter des gants résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournis par le fournisseur des gants.

Protection respiratoire:

Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne requière pas l'utilisation d'une protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (listé ci-haut), utiliser une protection respiratoire approuvée par NIOSH (i.e. cartouche pour vapeurs organiques).

Considérations générales d'hygiène:

Se laver soigneusement après la manipulation du produit. S'assurer d'avoir un bain oculaire d'urgence disponible.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 9 • Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	Liquide	Couleur:	Ambre pâle
Odeur:	Caractéristique	Taux d'évaporation:	< 0.1 (BuAc = 1)
Description de la solubilité:	Insoluble dans l'eau	Point éclair:	79°C (175°F) - liquide versé
Point d'ébullition (°C):	213°C (415°F)	Méthode du point éclair:	Appareil Tagliabue à vase clos
Densité relative (H₂O=1):	0.79 - 0.81 @ 20°C	Température de décomposition:	Non établie
Densité de vapeur (air = 1):	> 1	Température d'auto-ignition:	> 228°C (442°F)
Pression de vapeur:	< 0.05 mm Hg @ 20°C	Limites d'inflammabilité (estimées):	INFÉRIEURE: 0.6% SUPÉRIEURE: 7.0%
Règle 1171 PPC:	Sans objet	Coefficient de partage (n-Octanol/Eau):	< 1
Contenu en C.O.V.	Aérosol: < 25.0 % selon les règlements fédéraux et d'états pour les produits à la consommation Vrac: < 25.0 % selon les règlements fédéraux et d'états pour les produits à la consommation	Seuil de l'odorat:	Non établie
Point de fusion:	< -50°C (-58°F)	Viscosité:	< 3.8 cSt @ 25°C
pH	Sans objet	Volatils:	95 - 96%
Chaleur de combustion:	Aérosol: > 30 kJ/g Vrac: > 30 kJ/g		

Section 10 • Stabilité et réactivité chimiques

Stabilité chimique:	Le produit est stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Conditions à éviter:	Conserver loin des sources d'ignition et de chaleur.
Incompatibilité:	Réactif ou incompatible avec les agents oxydants.
Décomposition dangereuse:	La combustion générera de la fumée, possiblement épaisse et étouffante, conduisant à une visibilité nulle et les produits de combustion contiendront du monoxyde de carbone et du bioxyde de carbone.
Polymérisation dangereuse:	Ne se produira pas.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 11 • Information toxicologique

Toxicité aiguë et chronique

A: Information générale sur le produit

Aucune étude de toxicité aiguë n'a pas été conduite sur ce produit. L'information donnée dans cette section se réfère seulement aux composants individuels contenus dans cette préparation.

B: Analyse des composantes:

Composante	No. CAS	LC-50	LD-50
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	> 6.8 mg/L*	> 5 g/kg*
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	Non établie	Non établie
Bioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	470000 ppm / rat / 30 minutes	Non approprié

* Donnée du fournisseur

Section 12 • Information écologiques

Mobilité: Semi-volatil. Facilement absorbé par le sol. **Persistance / Dégradabilité:** Seulement légèrement biodégradable
Potentiel bio accumulateur: Aucun potentiel bio accumulateur **Autres effets négatifs:** Aucun connu

Des études écologiques n'ont pas été faites sur ce produit. L'information suivante est disponible pour la/les composante(s) de ce produit.

Écotoxicité

Effets sur les organismes:	Composante	No. CAS	Test	Espèce	Résultats
Toxicité aiguë sur les poissons	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	96-hre LC50	Oncorhynchus mykiss	3,200 µg/L*
Toxicité aiguë sur les Daphnies					
Inhibition bactériale					
Inhibition sur la croissance des algues					
Bio accumulation dans les poissons					
Aucune donnée disponible					

* Donnée du fournisseur

*Pour la composante 64742-47-8, aucune toxicité n'a été observée dans l'eau due à une solubilité dans l'eau extrêmement basse. Cependant, les hydrocarbures et les distillats de pétrole sont potentiellement toxiques pour les écosystèmes d'eau douce et d'eau salée. Si le matériel est déversé sur le sol, certains effets toxiques potentiels pourraient se produire avant que la biodégradation ne puisse enlever le produit.

S'il est déversé, le constituant 64742-46-7 peut tuer gazon et petites plantes en interférant avec leur transpiration. Le produit déversé peut recouvrir les branchies des poissons entraînant une suffocation s'il est déversé dans une eau courante peu profonde. Ce produit peut être toxique pour les amphibiens en empêchant la respiration cutanée. Par ingestion, ce produit peut aussi causer des problèmes gastro-intestinaux aux oiseaux et aux mammifères. La biodégradation de ce produit est possible dans les 90 à 120 jours dans un environnement aérobique et avec des températures supérieures à 21°C.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 13 • Considérations relatives à l'élimination

- Statut des déchets:** Sous sa forme originale lors de l'achat, le matériel non aérosolisé ne rencontre pas la définition d'un rebut toxique selon la RCRA. Les produits aérosols, si dépressurisés et vidés en laissant moins de 2.54 cm (1 pouce) de liquide, sont classifiés comme déchets non toxiques sous la norme 40 CFR 261.7 (É.U.A.). Si jeté aux déchets dans sa forme reçue, un aérosol porte le code de déchets D003 (É.U.A.).
- Élimination:** Les rebus (déchets) doivent être disposés selon les législations et règles applicables sur le contrôle environnemental.
- Note:** L'addition de produits chimiques, le traitement de ou l'altération de ce produit de tout façon que ce soit, rend imprécise, incomplète ou inappropriée cette information sur la gestion des déchets. De plus, Les normes provinciales et locales sur la disposition des rebus peuvent être plus restrictives que les normes et les lois fédérales.

Section 14 • Informations relatives au transport

Aérosol

D.O.T. Routier	Nom d'exposition:	Commodité du consommateur	No. de l'ONU:	Sans objet
	Classification dangereuse:	ORM-D	Nom technique:	Sans objet
	Sous-classe:	Sans objet	Étiquette dangereuse:	ORM-D déjà sur la boîte
	Groupe d'emballage:	Sans objet		
Terrestre/Rail - ADR/RID	No. de l'ONU:	1950	Classification ADR:	2
	Groupe d'emballage:	Sans objet	Code de classification:	5F
	Nom et description:	AÉROSOLS, inflammable	No. d'identification	Sans objet
	Étiquetage:	2.1	Nom technique:	Sans objet
IMDG-IMO	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2
	Nom d'expédition:	Aérosols	Risques subsidiaires:	2.1
	Étiquetage:	NA	Groupe d'emballage:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	P003, LP02	EmS:	F-D, S-U
	Polluant marin:	Non	Nom technique:	Sans objet
IATA - ICAO:	No. de l'ONU:	1950	Classe:	2.1
	Nom d'expédition:	Aérosols, inflammable	Sous-classe:	Sans objet
	Instructions d'emballage:	203, Y203 (Qté. Itée.)	Groupe d'emballage:	NA
	Étiquetage:	Gaz inflammable	Nom technique:	S/O

Les versions non aérosolisées de ce produit ne sont pas légiférées par aucun mode de transport.

L'information sur le transport ci-haut est sujet à changement et doit être vérifiée avant l'expédition du matériel. Il est la responsabilité de quiconque offrant des matériaux dangereux pour expédition de s'assurer de la conformité avec toutes les normes applicables.



FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 15 • Information réglementaire

Normes fédérales américaines:

No. de rebuts dangereux selon RCRA: D003 (aérosols seulement)

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980 (CERCLA):

Aucun

Toxic Substances Control Act (TSCA):

Toutes les composantes de ce produit sont inventoriées sur la liste de TSCA et/ou en sont exemptes.

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III SARA Section 311/312 (40 CFR 370) Hazard Categories:

Relâchement soudain de la pression (aérosol seulement), danger d'incendie, danger (aigu) immédiat pour la santé, danger (chronique) à retardement pour la santé.

Ce produit contient le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) sujet(s) au demande de rapport selon SARA Section 313 (40 CFR 372):

Aucune composante individuelle de la section 313 n'est présente à un niveau de 1% ou plus.

Polluant dangereux pour l'air (HAPs) section 112: Aucun

Règlementations d'états américains:

Californie: Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues par l'état de la Californie comme causant le cancer, des déformations à la naissance ou endommageant le système reproductif.

Californie et états OTC (Ozone) Ce produit est conforme aux normes pour les produits aux consommateurs.

Le droit de savoir du New Jersey:

Aérosol: Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 • Distillats moyens (pétrole), hydrotraités 64742-46-7 • Bioxyde de carbone 124-38-9 • Sulfonate de calcium 61789-86-4 • Trioléate de sorbitan 26266-58-0

Vrac: Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8 • Distillats moyens (pétrole), hydrotraités 64742-46-7 • Sulfonate de calcium 61789-86-4 • Trioléate de sorbitan 26266-58-0 • Acides gras de dimères insaturés 61788-89-4

Règlementations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE):

Toutes les composantes de ce produit sont incluses sur la liste intérieure des substances (LIS).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada:

Ce produit a été classifié selon les critères de dangers des réglementations sur les produits contrôlés et la fiche signalétique du SIMDUT contient toute l'information requise par les réglementations sur les produits contrôlés.

Classification du SIMDUT:

Aérosol: Classe A, Classe B5, Classe D2B



Classification du SIMDUT:

Vrac: Classe B3, Classe D2B



Autres réglementations:

Ingrédients listés sous le protocole de Montréal:

Aucun

Ingrédients listés sous la convention de Stockholm:

Aucun

Ingrédients listés sous la convention de Rotterdam:

Aucun

Conforme à la norme RoSH:

Oui




FICHES SIGNALÉTIQUES DU SIMDUT LPS® 1

Date de la révision: 19 septembre 2011

Remplace: 19 novembre 2008

Section 16 • Autres informations

No. de fiche du SIMDUT: 330116 Nom du responsable pour la Préparation de la fiche du SIMDUT: Elena Badiuzzi Directeur à la conformité Téléphone: +1 770 243-8800	HMIS 1996	HMIS III	Santé  Réactivité Spécial
	Santé: 1	Santé: [] 1	
	Inflammabilité: 2	Inflammabilité aérosol: 4 Inflammabilité vrac: 2	
	Réactivité: 0	Dangers physiques aérosol: 2 Dangers physiques vrac: 0	

Note au lecteur:

Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur susnommé ni ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou de l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de l'adaptabilité de quelque matière que ce soit incombe totalement à l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que seuls ces risques existent.

Elena Badiuzzi, Directeur à la conformité
LPS Laboratories, une filiale d'Illinois Tool Works